

Communiqué de presse du 16 novembre 2015

Samedi 5 décembre 2015

**Lancement officiel des travaux de la basilique
et de l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés :**

**le plus grand chantier immobilier
depuis la construction de la basilique à Sainte-Anne d'Auray**



Etanchéité des vitraux en
basilique

Depuis le mois d'octobre 2015, les travaux ont commencé sur la basilique de Sainte-Anne d'Auray et dans les prochains jours, ce sera le chantier d'un bâtiment de l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés qui débutera. Ce projet de restauration des bâtiments est le plus ambitieux sur le lieu depuis la construction de la basilique dans les années 1860. Les travaux se découpent en trois tranches et pèsent près de 10 millions d'euros. Ils visent à redonner tout leur lustre à un patrimoine (dont une grande partie est protégée au titre des Monuments historiques) qui abrite une activité importante, tant culturelle que culturelle.

Cette restauration d'envergure a pour objectifs un meilleur accueil du public et un développement de projets autour de :

- la **basilique de Sainte-Anne d'Auray**, cœur spirituel de la Bretagne, lieu du plus important pèlerinage régional dont l'évènement-phare est le Grand Pardon de Sainte-Anne le 26 juillet,
- l'**Académie de Musique et d'Arts Sacrés**, association culturelle déclinant un enseignement artistique et une saison de concerts, un pôle patrimoine et des expositions.

L'important investissement effectué s'inscrit dans une volonté de la mairie, propriétaire de la basilique, et des acteurs du site de développer l'attractivité de Sainte-Anne d'Auray et de l'inscrire comme grand site en Bretagne. Il abonde également dans la stratégie nationale pour un tourisme français leader mondial.



Travail du tailleur de
pierre sur les terrasses
de la basilique

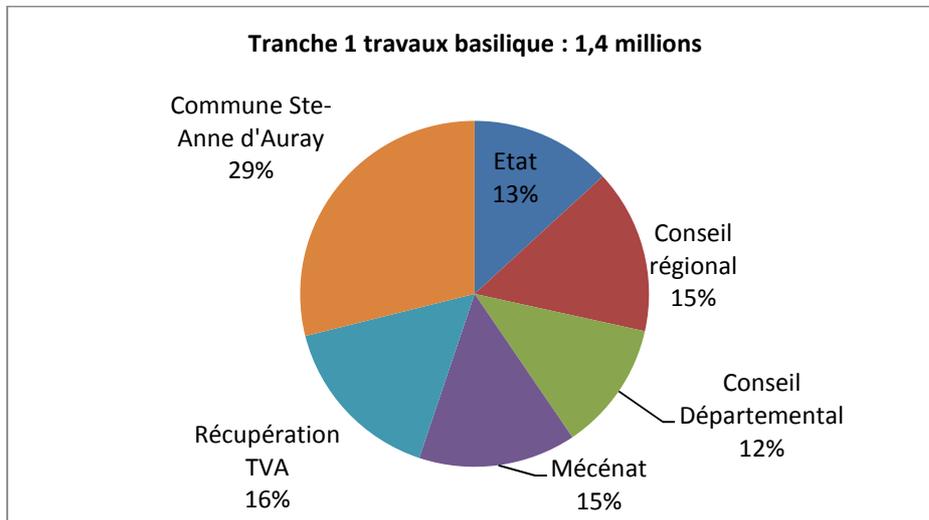


Etat actuel du bâtiment à restaurer de l'Académie

Un financement des travaux réunissant de nombreux partenaires

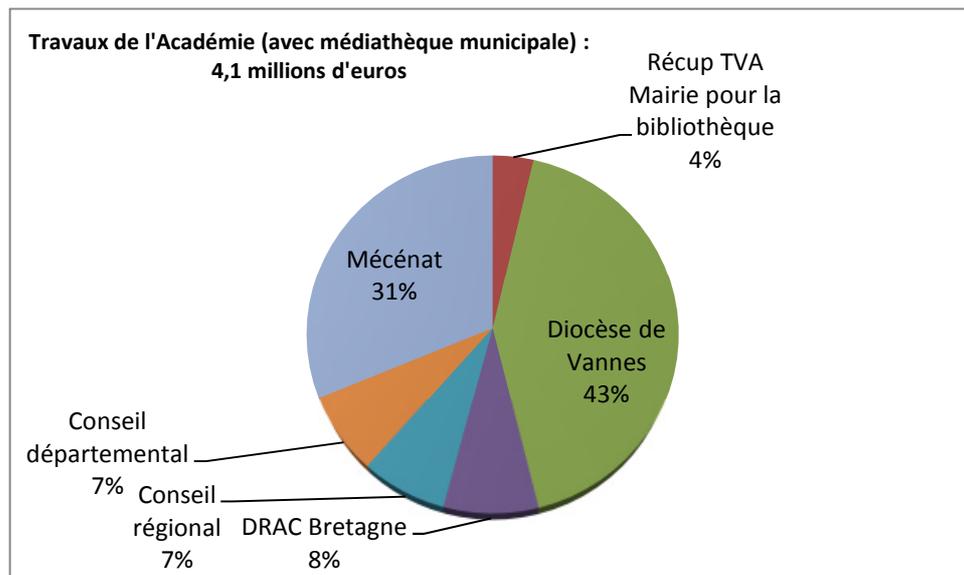
Le projet de réhabilitation est financé par des partenaires publics (Etat-DRAC Bretagne, Conseil régional de Bretagne, Conseil départemental du Morbihan, Ville de Sainte-Anne d'Auray) et des partenaires privés (Diocèse de Vannes et Fondation Louis Cadic).

Les représentants des partenaires seront présents à la cérémonie de lancement des travaux le 5 décembre, notamment Monseigneur Raymond Centène, évêque de Vannes et Monsieur François Goulard, Président du Conseil Départemental du Morbihan.



Apporter notre pierre à l'insertion par l'activité économique

A noter : une **clause sociale** a été inscrite dans le marché public concernant la tranche 1 des travaux de l'Académie. Ainsi, les entreprises intervenantes s'engagent à réserver une part des heures de travail générées par le marché, à la réalisation d'une action d'insertion.



La Fondation Louis Cadic, la plus importante action de mécénat de La Fondation du Patrimoine en Bretagne

La Fondation Louis Cadic, sous égide de la Fondation du Patrimoine, a comme objectif de récolter des fonds privés pour la restauration des bâtiments du site de Sainte-Anne d'Auray (basilique et Académie de Musique et d'Arts Sacrés) et pour accompagner les projets culturels menés par l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés. Un tiers de la réhabilitation immobilière est financé par le mécénat, soit près de 3 millions d'euros. Près de **600 donateurs** ont déjà contribué à la collecte de fonds depuis juillet 2012, date de lancement de la Fondation. C'est près de 800 000 d'euros de récoltés. La levée de fonds continue auprès de tous (particuliers, entreprises) : des urnes sont présentes dans le cloître de Sainte-Anne d'Auray (derrière la basilique) et en mairie, un site avec paiement sécurisé a été créé et une page facebook est également active.

La Mairie de Sainte-Anne d'Auray

Maire : Roland Gastine

L'histoire de Sainte-Anne d'Auray débute au XVII^e siècle, par les apparitions de sainte Anne, mère de Marie, à Yves Nicolazic, pieux laboureur du village. En 1623, il assiste à plusieurs apparitions de Ste-Anne, mère de Marie, grand-mère de Jésus.

Lors d'une apparition, sainte Anne lui permet de découvrir une ancienne statue de la sainte à l'endroit même où avait été construite une chapelle au VI^e siècle et lui demande de reconstruire la chapelle qui lui était dédiée.

La nouvelle se répand dans toute la Bretagne et les pèlerins se mettent en route vers Sainte-Anne d'Auray, donnant naissance au plus grand pèlerinage de la région. Au XIX^e siècle, l'affluence est telle que la chapelle devient trop petite. Pour y remédier, la basilique est bâtie entre 1865 et 1872 par l'architecte Deperthes.

Sainte-Anne-d'Auray a longtemps fait partie de la paroisse et commune de Pluneret. La paroisse de Sainte-Anne d'Auray fut créée le 1^{er} août 1937, en regroupant le domaine du sanctuaire, l'ancien Keranna et plusieurs villages de la paroisse de Pluneret, ainsi que d'autres villages dépendant jusqu'ici de la paroisse de Plumergat. Ce n'est que le 26 février 1950 que Sainte-Anne-d'Auray a également été érigée en commune.

www.sainte-anne-auray.com

L'Académie de Musique et d'Arts Sacrés

Fondée en 1999, l'Académie assure, par la musique et les arts, la mise en valeur du patrimoine religieux et culturel, principalement en Bretagne.

Elle décline ses activités autour de trois activités :

- l'enseignement artistique, principalement auprès des jeunes, de 3 dominantes (chant choral avec la Maîtrise de Sainte-Anne d'Auray, orgue avec l'École d'Orgue en Morbihan, bombarde avec l'École de bombarde Jean-Claude Jégat),
- le patrimoine (valorisation de collections du site, notamment des statues et costumes bretons),
- et la diffusion avec sa saison de concerts, deux festivals et une exposition temporaire.

www.academie-musique-arts-sacres.fr



La Fondation Louis Cadic, Musique et Arts Sacrés en Bretagne

Sous égide de La Fondation du Patrimoine

La Fondation Louis Cadic a comme objectif de récolter des fonds privés pour la restauration des bâtiments du site de Sainte-Anne d'Auray (basilique et Académie de Musique et d'Arts Sacrés, dont une partie est classée Monument historique) et pour accompagner les projets culturels menés par l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés. Appelé « Héritiers, devenez bâtisseurs », ce projet engage chacun, comme héritier d'un patrimoine précieux, de le rebâtir pour le transmettre aux générations futures.

www.heritiers-devenez-batisseurs.fr



Contacts presse :

Fondation Louis Cadic / Académie de Musique et d'Arts Sacrés :

Céline Baumgartner-Belliot / celine.baumgartner@admas.fr /

02 97 57 57 29 (standard : 02 97 57 55 23)

Ou Clara Hémon / clara.hemon@admas.fr / 02 97 57 57 32

